



## Aymar, Jean-Michel, François et les autres...

Non ce n'est pas le titre d'un film, mais le résumé du fait le plus marquant des dernières législatives sur le plan local.

En effet, à cette occasion, le maire de Saint Macaire s'est révélé comme un ardent propagandiste du seul candidat crédible de la droite dans la circonscription : Jean Michel Jardry . En tant que conseiller général, François Poutays a assuré la promotion de Jean-Michel auprès des conseillers municipaux du canton qui ont accepté de le recevoir. En tant que maire, il a provoqué une réunion privée du conseil municipal à l'hôtel de ville pour vanter les mérites de Jean Michel (6 conseillers assistaient à la prestation) . En tant que soutien de l'Entente Républicaine et Radicale du Sud - Ouest (ERRSO), François se comptait parmi les rares supporters du représentant giscardien lors du face à face de ce dernier avec le candidat communiste . Enfin, buvant le calice jusqu'à la lie, il a patronné dans la salle des fêtes de St Macaire le "pot du vaincu" .

. Tout cela le GAM ne peut le condamner, car il est sain dans une démocratie que les élus affichent leurs options politiques . Or François Poutays s'est toujours acharné à placer ses mandats municipal et cantonal sous le signe de

l'"apolitisme intégral" . Faut-il croire que seuls les problèmes nationaux sont de nature politique, alors que les problèmes communaux et cantonaux seraient d'une parfaite neutralité ? Pour le GAM, la réponse est claire : l'apolitisme n'est qu'une duperie destinée à éviter que les citoyens s'occupent de ce qui les regarde, or il est évident que le citoyen s'intéresse d'abord aux problèmes de la commune et du canton.

Cette ambiguïté savamment entretenue reste très payante sur le plan électoral . Lors des élections présidentielles de 74 et les législatives de 73 et 78, la gauche recueille grosso modo 60 % des suffrages contre 40 à la droite . Lors des cantonales de 73 et des municipales de 77 le rapport s'inverse et c'est la droite qui compte 60 % des voix. Ces 20% d'écart sont constitués au moins pour moitié par la "clientèle" de François qui ne se déplace ou que l'on ne fait déplacer que pour le soutien municipal et cantonal (pensionnaires de la maison de retraite, couche la plus exploitée résidant dans la commune, personnes âgées parfois invalides etc..) .

. Pour suivre cette tactique, François prend modèle sur Aymar Achille Fould, l'ex-député du Médoc, fondateur de ce rassemblement régional créé pour les législatives qu'était l'ERRSO, rassemblement qui trouve son équivalent au Conseil Général avec le groupe de l'Union Centriste auquel participe François . Car, ce dernier appartient bel et bien à la vieille écurie des indépendants paysans et plus particulièrement des centristes ralliés à la majorité sous Pompidou. Bien sûr François n'est plus le fier étalon sur lequel on misait pour la victoire comme en 67, mais plutôt un cheval usé que l'on utilise , parfois contre son gré , pour soutenir l'allure de la course et pour boucher les trous . Appartenance politique oblige : pas question de se retirer pour motifs personnels sans avoir trouvé un remplaçant bien construit .

. Question pour l'avenir : François subira-t-il le sort de Jean Michel et d'Aymar ou bien se maintiendra-t-il avec les autres ?

. Une certitude: François est à droite.

## Le fantôme du contrat de pays:

Dans le Sd-Ouest du 20 Avril dernier, un titre à la rubrique locale d'une commune voisine : "Les élus refusent le contrat de pays" . A St Macaire, personne sauf le maire et le secrétariat de mairie n'a entendu parler de ce problème .

### UNE PROPOSITION LANGONNAISE

Langon, soucieuse d'assurer son développement, a proposé à la zone de solidarité économique dont elle est le centre, c'est à dire son canton et celui de St Macaire, un "contrat de pays" . La signature de ce dernier lui ouvrirait l'accès à un contrat "ville moyenne régionale". Les deux contrats sont donc indissociablement liés.

Dans les deux formules, l'Etat verse une subvention globale et forfaitaire pour la réalisation sur 3 ans d'actions publiques dont l'intérêt dépasse le niveau strictement communal et qui s'attachent à résoudre les problèmes de la région concernée . Pour un pays, cette subvention peut toucher le domaine de l'économie (promotion du vin, aide à l'installation des artisans ruraux), celui du logement (réhabilitation des quartiers anciens), celui des services publics (maintien en milieu rural des écoles), celui du cadre de vie (animation culturelle et gîtes ruraux) .

Chiffres en mains, Langon, ville moyenne de 7532 habitants, pourrait disposer de 140 M AF environ et le "pays de Langon" en comptant 11 929 ( dont 7643 pour le canton de St Macaire) disposerait de 260 M AF . Ces sommes sont cumulables avec les subventions d'Etat accordées habituellement sur chaque équipement.

La part prise en charge par les communes serait de 30% à 70% selon les réalisations et financée par un emprunt sur 20 ans à 12 % . Pour St Macaire, cela donnerait une charge annuelle de remboursement sur 20 ans de 900 000 AF ( prise en charge de 30%) ou de 2.250 000 AF ( prise en charge de 70 %).

### LES INCONVENIENTS ET LES CRITIQUES

La subvention est forfaitaire et ne tient pas compte du taux d'inflation (12% par an) et la TVA n'est toujours pas remboursée.

Les petites communes rurales ont la même charge financière à assumer que les plus grandes alors que dans la plupart des cas

leur budget leur interdit toute initiative de réalisation importante .

Les partis de gauche ont démontré par ailleurs que la politique des contrats était destinée à habituer les communes à travailler ensemble moins pour une meilleure efficacité que pour faciliter leur future fusion .

### LA CHAISE VIDE

Dans cette affaire, St Macaire n'a fait que de l'absentéisme ou au mieux de la figuration ; vraisemblablement la plupart des conseillers municipaux ne sont même pas informés du problème .

Si le contrat de pays est certes réfutable, aux yeux du GAM, au moins cette occasion pouvait elle être saisie pour examiner enfin les problèmes de fond de l'avenir de St Macaire face au déclin de son rôle de chef lieu de canton et à l'attraction croissante de Langon .

Sans doute vaut-il mieux se dire que si les artisans ferment boutique, c'est parce qu'ils se débrouillent mal individuellement. Sans doute vaut-il mieux négliger les résultats du recensement qui font apparaître de 68 à 75 une baisse de 5% de la population communale . Sans doute est-il plus urgent de programmer le pavage de la place du Mercadiou que de penser à la réhabilitation des logements de la vieille ville. Sans doute vaut-il mieux raisonner en termes de "St Macaire seul" sans tenter de mener une réflexion avec les communes du canton et avec Langon, pourquoi pas ?

Il est vrai que cette attitude permet d'éviter un travail de réflexion qui mettrait fin à la routine de l'action du conseil municipal .

## Les activités du Conseil Municipal:

Depuis la parution de notre premier bulletin, le conseil municipal s'est réuni une fois en séance publique .

Il est à noter que le conseil municipal ne s'est plus réuni à huis clos (c'est à dire toutes commissions réunies). Serait-ce la conséquence de la lettre envoyée à Mr le sous-préfet par le GAM, signalant le fait qu'un compte rendu de réunion à huis clos ne doit pas être publié dans la presse ? ...alors que le compte rendu de la réunion publique du 8 Décembre 77, lui, a été passé sous silence, ainsi que celui de la réunion du 2 Septembre 77 . Finalement le compte rendu de la réunion

du 16 Mars 78 est paru le 22 Avril dernier: décidément cela change!

La réunion du 16 Mars a duré environ 2 H 1/2 à 3 Heures, plus longtemps que les précédentes et avec une animation plus vraie. Le percepteur étant présent, le budget primitif pour 1978 a été voté : Hausse prévue : 10 %,

...ce qui comble juste l'augmentation du coût de la vie. Cette faible progression permet à peine de faire face aux travaux urgents, sans possibilité de réalisations importantes sinon par l'emprunt.

Au cours de cette assemblée, certaines décisions importantes ont été prises:

- ouverture de la garderie le mercredi après les vacances de Pâques.
- acquisition du terrain des Acacias face au terrain de sport en prévision d'un parc de stationnement.
- mise à l'étude d'un projet pour la sortie de la caserne des pompiers et rectification des allées des Tilleuls. (Un centre de secours sera demandé pour St Macaire séparément de Langon).
- un "mini-tout à l'égout" sera réalisé par les employés communaux devant les magasins de coiffure et mercerie situés allées de Tourny pour récupérer les eaux qui s'accumulaient dans le virage sans pouvoir s'évacuer.
- Tout à l'égout, le vrai, on en parle, on en reparle, et on piétine :

Après avoir consulté les administrations compétentes, une semaine après la diffusion du "Fureteur" N° 1, Mr le maire a paru très surpris et même amusé d'apprendre qu'il fallait commencer par construire une station d'épuration avant la pose du tout à l'égout.

Eh oui!! commençons par le commencement!! Mais quand?? Alors que les travaux prévus pour le cours de la République se chiffrent à 40 millions d'anciens francs, pour l'instant il n'y a qu'une promesse verbale de subvention sur les annuités de remboursement de l'emprunt contracté.

Les travaux en cours se terminent, comme la réfection de la toiture de l'Horloge. La commission des travaux publics est toujours aussi alerte dans les petits travaux qui vont de la plantation de nouveaux arbres au cimetière à la mise en conformité de la salle des fêtes (problème rituel) en passant par l'installation du gaz dans les bâtiments communaux. ...Pas de traces de projets à long terme !

## LE FURETEUR

- constate que son action semble porter des fruits puisqu'il a été décidé qu'il y aurait une station d'épuration à St Macaire.
- constate également avec satisfaction que Mr le maire consulte désormais le soir à la Mairie et non plus dans le secret de son domicile personnel.
- s'étonne et s'inquiète du racisme "anti-gitans" manifesté par un élu lors de la dernière séance du conseil municipal. Les Gitans ne seraient-ils bien considérés qu'au moment des élections (Bons en tous genres) et indésirables pendant les autres mois ?
- a pris connaissance d'une publication périodique macarrienne qui est pratiquement un appel à la guerre sainte contre tout ce qui n'est pas de droite; son défaut : le texte n'est pas en latin. Son titre : " Chez Nous".....
- a l'impression que certaine lettre au sous préfet de Langon a atteint son but : il n'y a plus de réunions "toutes commissions" avec publication de compte rendu; par contre, une séance de conseil municipal assez "pleine".
- contemple avec inquiétude l'incroyable débauche d'argent faite par le Département pour le logement de fonction du Directeur de l'Hospice : était-il nécessaire de faire une telle restauration, une maison aussi somptueuse alors que les aménagements de l'Hospice ne sont pas terminés ?
- reconnaissant de la frénétique activité de deux élus municipaux pour les vieilles pierres de St Macaire, émet le vœu de leur ériger une statue sur le Mercadiou: Don Quichotte et Sancho Pança ...
- enfin, puisque la cohabitation et la concertation sont à la mode au niveau national, le FURETEUR se permet de demande à François d'exprimer ses regrets à Aymar et à Jean Michel ..

Pour " La vie du GAM", se référer à Sud-Ouest !

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES...

Le gaz de ville est en cours de pose dans St Macaire . Après la mise en place de la canalisation de desserte centrale qui suit le Cours de la République, l'entreprise mandatée par le Gaz de France procède à l'équipement de la partie nord de la commune, située entre la déviation et l'ancienne 113, plus le Moulin. La partie sud devrait suivre : les problèmes techniques ( étroitesse des voies et présence du rocher ) y sont plus nombreux et surtout les abonnés y sont en nombre réduit proportionnellement à la longueur du réseau . Ceci constitue une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que la vieille ville compte moins d'habitants qu'elle pourrait en contenir. Les résidents des parties désertées de la vieille ville, telle que la place du Marché dieu, ne sont pas encore assurés de bénéficier du gaz . Le GDF indique qu'il faut au moins 5 abonnés pour justifier la pose d'une canalisation dans une voie, mais que cette décision dépend également de la distance qui sépare ce petit groupe d'abonnés des autres parties équipées de la commune . C'est le rôle du conseil municipal de tenter de régler ce problème .

Le GAM se contentera d'encourager les Macariens à prendre le gaz qui constitue un réel progrès dans le confort du logement, si du moins l'on possède certains appareils tels que chauffebains, gazinière, radiateur, etc...

Il faut rappeler que le branchement est gratuit si la demande en est faite avant ou, à la limite, pendant la pose de la canalisation . Après, il en coûtera de 1300 à 1500 francs . Cet avantage est accordé dans la mesure où le bénéficiaire s'engage à utiliser le gaz dans un délai de 6 mois suivant la mise en service du réseau, c'est à dire, à brancher au minimum l'appareil. Pour le cas contraire; il devrait s'acquitter du montant du branchement .

Pour tous renseignements, s'adresser à Mr DEYCARD au Gaz de France - 47 cours du Général Leclerc à Langon (tel: 63.14.78)

## ...POUR VIVRE A SAINT MACAIRE

*COLLECTIF DU GAM : J.M BILLA, D.BORE, J. CADI, F. DESPUJOLS, C. DETRIEUX, J.P. DROUET, Y. DUTROUILH, M. HERBIN, J. LABARRIERE, D. LEPINE, J.F. MOUGIN, J. PIFFRE, R. QUERRE .*

## LISTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES DANS LE BUDGET PRIMITIF 1978

- 10 000 F au Bureau d'Aide Sociale.
- 8 500 F à l'Association Sportive Macarienne (dont 4500 pour le football, 2000 pour le judo, 2000 pour la gymnastique féminine).
- 2 000 F à l'Association des Jeunes du Château de Tardes (association culturelle et culturelle) et à l'association d'Aide à domicile des Personnes Agées.
- 1 500 F au Comité des Fêtes (pour l'organisation du bal du 13 Juillet).
- 1 400 F à la Société de Chasse .
- 1 200 F pour les travaux de restauration du prieuré St Sauveur .
- 500 F pour le Syndicat d'Initiative cantonal et le Musée Postal d'Aquitaine .
- 300 F pour le Roseau Macarien .
- 150 F pour le Syndicat viticole des Côtes de Bordeaux St Macaire et les "Amis du Bas Pian " .
- 100 F pour les Amis de la Musique (basée à St Maixant), les Mutilés du travail, l'association des Paralysés de France, l'association des Aveugles, l'association des vieillards, la FNACA (anciens combattants d'Algérie ) .

En outre le conseil municipal donne son obole à divers organismes dont la prestation bénéficie à la commune :

- 500 F au Centre aéré de Toulence et aux Amis du Refuge de Tabanac (chiens abandonnés).
- 250 F à la Mutuelle du personnel communal.
- 200 F à Musique en Bazadais et au Comice Agricole.
- 100 F au CASEM (sports dans l'Entre deux Mers) et à l'ADAMA (Musique en Aquitaine).

Le FURETEUR, bulletin du GAM de Saint Macaire, a été légalement déposé auprès du Tribunal d'Instance de Bordeaux sous le numéro 7.78 .

Responsable de la publication : Daniel BORÉ.